Windows 10 : Microsoft dévoile les données personnelles qu’il récolte

Microsoft dévoile les données personnelles que Windows 10 récolte

Un cadre haut placé chez Microsoft vient de révéler la publication d'une liste des données personnelles que l'entreprise récolte sur Windows 10. Si Microsoft tente de rassurer sur sa politique de confidentialité et la sécurisation des données, ce nouveau procédé est susceptible de relancer des débats.

Selon le site theverge.com, le chef Windows Terry Myerson explique que **Microsoft publie désormais des informations sur les données collectées** dans le cadre de Windows 10. Ces données sont publiées sur le site TechNet de Microsoft. Dans le cadre de la dernière mise à jour Creators Update et de la nouvelle politique de confidentialité, les contrôles autour des niveaux de collecte sont renforcés.

Les données personnelles : une question de sécurité des utilisateurs

Si Microsoft tente de rassurer sur les contrôles et la sécurisation des données personnelles, il n'en demeure pas moins que ses pratiques posent problème. **Microsoft est soupçonné de suivre ses utilisateurs via des traçeurs** et de ne pas respecter des choix de confidentialité exprimés par les utilisateurs Windows 10. Il y aurait danger pour le droit au respect de la vie privée. Il peut même s'agir d'espionnage.
Toutefois, les autorités de régulation veillent au grain. La France vient d'ordonner à Microsoft de cesser toute traçabilité. L'agence de protection des données de l'Union Européenne ont mis en garde contre les insuffisances des changements apportés par Microsoft Creators Update.

Le débat sur les données personnelles relancé ?

La révélation des données peut constituer une **atteinte du droit à la protection de la vie privée.** Il est tout de même légitime de se poser la question de savoir si les autorités de régulation ne protège pas certains intérêts particuliers ou si leur examen n'est pas dicté par un esprit partisan.
Après tout, Amazon, Facebook et Google sont déjà capables de repérer vos habitudes de consommation, et de vous proposer des produits en lien avec vos acquisitions passées. Même si Google a déjà pu faire l'objet d'une procédure à l'initiative de l'UE, on peut se demander pour quelles raisons, des entreprises comme Amazon, ne pourraient pas subir le même traitement que celui réservé à Google et Microsoft…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Windows 10 : Microsoft dévoile les données personnelles qu'il récolte*